



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°20-21

L'an deux mille vingt, à 14 h
Le 17 septembre, à Chalons en Champagne

Date de convocation	4 septembre 2020
Nombre de délégués:	
● Titulaires	51 Titulaires
● Suppléants	51 Suppléants
● Présents	29Présents
● Votes par procuration	2 votes par procuration

Étaient présents :

M. Jean François GOSSET	M. Jean-François VALLOIRE
M. Boris RAVIGNON	M. Alain DUPOMMIER
Mme Véronique CASTRONOVO (PV de M. FOURNEL)	M. Dominique COLLIN
Mme Edith COLIN	M. Claude VALDENNAIRE
Mme Sylvine JOSSELINE (représente M WEISS)	M. Kévin GENGOUX
M. Jean-Pol DEVRESSE	M. Yannick ROSSATO
Mme Dominique FLORES	M. André LIEBEAUX
M. Christian MAGISSON (représente Mme OLIVIER)	Mme Sylvaine GERARD
M. Pascal MAUROY	M. Eric GILLARDIN
M. Sébastien ROUSSEAU	Mme Danielle COMBE (PV de M MERVEILLE)
M. Géry TRONÇON	Mme Dominique HUMBERT
M. Hervé CORVISIER	M. Sébastien PAULET
M. Michel LALLEMAND	Mme Christine NOIRET-RICHET
M. Yvon HUMBLLOT	
M. Jean SIMONIN	
M. Jean-Yves JONET	

Objet de la délibération :

Organisation des réunions de Commissions d'Appel d'Offres en visioconférence

Résultat du vote
Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°20-21

Objet de la délibération :

Organisation des réunions de Commissions d'Appel d'Offres en visioconférence

L'article L. 1414-2 dernier alinéa du CGCT consacre la possibilité d'organiser des réunions de CAO à distance par le biais d'une visioconférence.

Les déplacements induits par la localisation de certaines CAO peuvent parfois rendre difficile la tenue de ces réunions.

Il est donc proposé de permettre l'organisation des CAO à distance, par le biais de visioconférence.

Vu l'article L 1414-2 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide :

- DE VALIDER le recours au système de visioconférence dans l'organisation des commissions d'appel d'offres lorsque leur localisation implique pour leurs participants de grands déplacements.



BORIS RAVIGNON

BORIS RAVIGNON
2020.09.22 17:31:49 +0200
Ref:20200918_173919_1-2-O
Signature numérique
le Président